

DIMANCHE 2 FÉVRIER 2020

SÉANCE SOLENNELLE PUBLIQUE DE L'ACADÉMIE DE NÎMES
MUSÉE DE LA ROMANITÉ

Allocution prononcée au nom de M. Jean-Paul Fournier
Mairie de Nîmes
par
Daniel J. Valade

Monsieur le Préfet,
Madame la Présidente,
Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire perpétuel,
Mesdames et Messieurs les membres de l'Académie de Nîmes,
Mesdames, Messieurs,

Voici très exactement un siècle que, quittant ce prestigieux bâtiment historique qu'est l'ancien Evêché devenu ipso facto Musée du Vieux Nîmes, l'Académie s'installait rue Dorée, au cœur de cet hôtel particulier à la décoration architecturale exceptionnelle.

Les séances solennelles annuelles se tinrent alors en l'Hôtel de Ville où ce triumvirat de talents et de Culture constitué par M. le Bâtonnier et Sénateur-Maire Edgar Tailhades ; Maître Jean Roger, Maire-Adjoint, délégué à la Culture les accueillirent dans les années 60, l'Académie étant incarnée par son Secrétaire perpétuel, M. le Censeur Pierre Hugues, majoral du Félibrige. Nous étions en nos vertes années. Mais nous avons et conservons pour ces trois intellectuels, une filiale admiration.

Sous la municipalité présidée par M. Jean Bousquet, l'Académie tint, sur notre suggestion, une séance solennelle sous la Coupole...des Jésuites. Ce fut un grand moment et, fort heureusement, cela malgré le froid, aucun fauteuil ne se libéra de façon prématurée !

Après plusieurs séances aussi glaciales, d'ailleurs, à l'Hôtel Novotel-Atria, qui devrait revoir son système de climatisation, Jean-Paul Fournier, Maire, ancien Sénateur, vous souhaite, par ma voix, la plus chaleureuse bienvenue en ce Musée de la Romanité. Il ne faudra jamais oublier qu'ici fut, pendant des lustres, une sinistre friche, face à ce monument exceptionnel qu'est l'amphithéâtre dont, rappelons-le, nous poursuivons la très scientifique restauration. La pugnacité de M. Fournier nous vaut de siéger confortablement ici pour la première fois.

Bienvenue donc en ce lieu de Culture, de pédagogie, d'esthétique, de dialogue intergénérationnel, désormais essentiel à Nîmes, notamment au bénéfice de sa principale activité économique : le tourisme culturel.

Il est parfaitement légitime que l'Académie de Nîmes soit ici chez elle et en fasse, en quelque sorte, sa seconde domus. En effet, les statuts d'Août 1682 signés par Louis XIV, ne lui assignent-ils pas comme mission particulière, évoquant « une compagnie de gens d'esprit et de savoir, particulièrement appliqués à l'étude de l'Antiquité pour l'intelligence de ce qu'il y a de plus rare et de plus obscur dans les débris qu'ils leur restent des ouvrages Romains dont les fameux monuments attirent dans ladite ville les curieux de toute part ».

Cette séance de l'an 2020, 2773 ans après la fondation de Rome, ouvre pour la Rome française, de nouvelles perspectives.

Elles sont profondément et vigoureusement enracinées dans l'histoire de notre Ville, sous le signe d'un respect et d'une attention mutuels, tant la constitution même de la savante Compagnie traduit la sociologie de l'antique Nemausus. Un tour de la belle table, au cœur de la salle des séances de la rue Dorée, suffit à prouver l'éclectisme et le subtil équilibre qui président à vos travaux. Tant d'autres assemblées devraient s'en inspirer !

L'Académie de Nîmes incarne une exigence de recherche, une qualité de communication, une permanente attention à la vie de la cité qui en font la « contemporaine essentielle ».

Il convient, hic et nunc, de vous rendre compte de quelques items qui prouvent la volonté nîmoise d'avancer, toujours.

J'ai évoqué la restauration des Arènes. Il faut dire que le redéploiement du Museum des Sciences naturelles est en cours, tout comme l'indispensable restructuration du Conservatoire cher à Marguerite Long, cela rendant à nos collections des espaces qui seront dévolus aux châles, au Denim... aux réussites de l'industrie et de l'artisanat locaux.

Vous savez combien les musées sont attentifs à proposer des expositions d'envergure, telle celle consacrée en ce moment à Rimbaud-Soleillet à Carré d'Art, sans omettre l'importance internationale du Musée d'Art Contemporain. Ici même, où nous venons d'accueillir le 400.000ème visiteur, et où, en ce moment, l'on peut visiter virtuellement quelques-uns parmi les plus prestigieux sites antiques, débutera le 12 Juin, une somptueuse exposition sur le thème : « L'empereur romain, un mortel parmi les dieux ».

Vous savez que notre musée de la Romanité bénéficie, honneur insigne, du parrainage du Musée du Louvre, son Président-Directeur, M. Jean-Luc Martinez nous ayant fait la joie d'une venue et d'un soutien enthousiastes. Cette exposition future confirmera l'importance du Musée, sous la houlette de Mme Dominique Darde qui y aura consacré plusieurs années de sa vie et toutes ses compétences. La République a d'ailleurs reconnu ses talents en l'adoubant récemment par deux fois Chevalier : de l'Ordre National du Mérite et des Arts et Lettres. Nous l'en félicitons très amicalement.

Je ne vous infligerai pas l'inventaire à la Prévert de nos actions culturelles. Vous y êtes en permanence attentifs et acteurs.

J'ajouterai que, respectueux de la période intensément républicaine qui s'ouvre, et qui sans doute, hélas, verra s'ouvrir aussi les vannes de la démagogie, je vous laisserai exercer ce que l'auteur des « Provinciales » qualifiait d'esprit de géométrie et d'esprit de finesse.

C'est cela, être une ville où l'Histoire fertilise sans cesse le présent et, surtout, l'avenir qui, nous faisons tout pour y parvenir, nous verra classés par l'UNESCO.

L'Académie est en cela un vecteur de dynamisme dont ses président, Secrétaire perpétuel et membres sont garants.

Que tous soient assurés de la haute considération, et surtout, de l'amitié du Maire et du Conseil municipal de notre ville qui partagent avec elle son ambition d'excellence pour Nîmes, ville rare pétrie d'humanisme.